

Hommage et sollicitude héroïquement mérités

Il y a, en France, une corporation qui, pour ne rien produire d'effectif, entendons par là de matériel, de tangible — risque d'être méconnue dans son effort de tous les jours : c'est celle des cheminots.

Cependant, ils savent que d'eux, de leur bonne volonté à leur tâche, de leur abnégation quotidienne, dépend un peu le sort du pays : si les transports ferroviaires venaient à s'arrêter en France, ce serait la vie même du pays qui s'arrêterait.

Cette tâche, leur tâche, est rude : cibles préférées des chasseurs anglo-américains qui patrouillent isolément dans le ciel de France, ils n'en continuent pas moins à servir, dans la mesure de leurs moyens. Ils sont ainsi 400.000 qui sur tous les réseaux de la métropole, de l'aube à la nuit et de la nuit à l'aube, dépeignent sans compter leurs forces au service du pays.

Aussi, première de toutes les corporations à se voir citer au palmarès de la Révolution Nationale, les cheminots viennent-ils d'être l'objet de la part du Gouvernement d'une série d'hommages exceptionnels : neuf nominations dans la Légion d'Honneur, puis cinq citations à l'ordre de la Nation.

Ils le méritent, ils savent que le pays a besoin d'eux et, malgré les conseils de sabotage que leur donnent, à la radio de Londres, une poignée de faux cheminots, ils agissent en conséquence.

Non seulement ils ne sabotent pas, mais ils apportent, à réparer le sabotage, le maximum de diligence et de bravoure. A tel point qu'on peut dire d'eux qu'ils sont des combattants...

Combattants, ce chef de gare Pointet « toujours sur la brèche dans une ville comptant plus de 300 aérotes et 85 bombardements intensifs ».

Combattants, ces deux héros d'un train mitraillé près de la Ferté-sous-Jouarre : le mécanicien Fay, tué sur sa machine d'un éclat de bombe, et le chauffeur Souquier, mortellement brûlé à son poste et qui, agonisant, parvint à freiner le convoi pour empêcher une catastrophe.

Fréquemment, hélas ! les deux hommes faisant équipe sur une machine payent tous deux de leur vie leur dévouement professionnel. Deux de ces équipes : Marcicaud et Tomellini, du dépôt de Sotteville, Cossier et Letellier, du dépôt d'Argenton, figurent précisément sur la dernière liste des citations à l'ordre de la Nation. Et, voici quelques jours à peine, sur une ligne de la Charente-Maritime, une autre équipe, celle de Seigneurin et de Raymond, tombait en service commandé sous les coups d'un avion anglais.

Malgré tant de risques, combien de cheminots dont les dépôts sont mitraillés tous les jours ou presque et qui, imperturbables, attendent leur tour de partir pour assurer, directement ou non, la subsistance du pays.

Sur telle ligne, cependant, il a fallu, un jour, six mécaniciens de suite pour mener à bon port un convoi mitraillé, et le mécanicien Michel, du dépôt de Dieppe, l'un des derniers cités à l'ordre de la Nation, a subi sur sa locomotive quatorze attaques aériennes avant de succomber le 6 février dernier, à la quinzième.

N'était-il point normal que tant d'abnégation héroïque méritât l'attention du Chef de l'Etat et qu'il se

L'Indépendant

Abonnements : Département, 40 fr. ; Autres départements, 45 fr. ; Directeur-Administrateur : Robert TALLANDIER ; Téléphone 5 ; G. P. L'Imprimeur 207.19 ; Annonces classées, 1e à 4e, Charbonne locale, 5 fr ; Annonces judiciaires, 1e à 5e, Communes, 5 fr ;

NOUVELLES on quelques lignes

Le feu a détruit à Agen un entrepôt d'alimentation. Plusieurs millions de dégâts.

Le Maréchal a reçu une délégation des maîtres du Danub, de la Haute Saône, du Jura et du Territoire de Belfort.

La proclama révoquée en Allemagne attendra une bonne moyenne.

Dans les localités dépourvues d'un bureau de poste, des correspondants postaux vont être créés.

Rome et l'Italie tout entière sont prêtes à faire face à l'ennemi, écrit M. Guido Baroni dans le Popolo di Roma.

Après le bombardement du Creusot, M. Schaeffer a fait un don de 1 500 000 francs.

Une bataille de 32 jours est livrée contre les sauteuses à l'ouest de Lagnon.

Le Pape a reçu le ministre de Grande-Bretagne.

Le ministre romain de l'Instruction est parti en Allemagne.

L'acte de naissance de la princesse Marie-Isabelle de Savoie-Génes a été dressé lundi après-midi.

Le ministre d'Australie en U. R. S. S. a démissionné.

M. Paul Tissot, commissaire aux renseignements généraux, a été assassiné par un terroriste.

A Tonny-Charente, deux jeunes gens se prennent de querelle. L'un d'eux est tué d'un coup de couteau.

Le major Elliot écrit dans le New York Herald : « Il faut que nous fassions une guerre aussi courte que possible et aussi terrifiante que possible ».

M. Frédéric Joliot est élu au fauteuil de Brant à l'Académie des Sciences.

Le principal inculpé de l'affaire de la France Mutualité, Mercier est condamné à cinq ans de prison. Il a été arrêté à l'audience.

Les obèses du milieu Henri Bergot, assassiné par des terroristes, ont en lieu lundi, à Geosville, au milieu d'une foule immense.

La cathédrale de Messine est complètement détruite.

La situation alimentaire devient tragique à la Martinique.

UN PROSTATIQUE HEUREUX

Nous informons que l'emploi du Magnésium et des sels de Magnésium a permis de guérir un prostatite. Son état général s'est amélioré d'une façon surprenante, clarté de la pensée, force, souplesse, renouveau, tels sont les bienfaits qu'il obtient à cet excellent remède.

Une brochure gratuite concernant ce nouveau traitement sera envoyée par les Laboratoires du Magnésium, 30, rue Malherbes, Lyon, à tous ceux que la question intéresse.

penché avec émotion sur les cheminots victimes de leur devoir et sur leur famille ?

Déjà, le Maréchal Pétain est venu en aide, de toute façon, à ces victimes, et maintes fois il a chargé son aide-de-camp, le colonel Bonhomme, d'aller porter son message personnel dans certains dépôts au chevet des cheminots blessés à leur poste, il a contribué à réparer les désastres semés par l'aviation anglo-américaine sur une cité ouvrière de cheminots. Et, chaque jour, il s'inquiète du sort des « mobilisés » sur les lignes dangereuses.

Cette évidente affection du Chef de l'Etat à leur égard, les cheminots la lui rendent bien. C'est ainsi qu'à Amberieu, un jour, à l'occasion d'un voyage du Maréchal, la locomotive officielle avait été par eux amoureusement « bridée » et décorée de la Francisque.

Ayant été, et étant chaque jour à la peine, les voici — et c'est justice — à l'honneur.

D'une semaine... à l'autre

Il y a trois ans, la France signait l'armistice avec l'Allemagne et l'Italie. Notre territoire était envahi, sur toutes les routes de France refluaient en triste cortège une foule de civils. Bergerac comptait près de 40.000 âmes.

A Bordeaux, le Maréchal de France, Philippe Pétain prenait la décision de traiter avec les vainqueurs afin de maintenir la nation Française dans son cadre d'habitants les épaulés de chaque français du poids le plus pesant de sa défaite ; grâce à l'armistice, la France restait une belle nation.

Grâce aussi à la politique de collaboration, de nombreux aménagements, avec ses occupants ont été réalisés. La France a maintenant sa place dans la nouvelle Europe et doit pour l'affirmer consentir à tous les sacrifices qu'exige son rétablissement ; elle peut et elle doit, à dit le Président Laval, un pays librement associé au lieu de continuer à subir la condition d'un pays vaincu.

Ces dix semaines à l'activité de la semaine :

Les Grèves. Les grèves continuent aux Etats-Unis. Le chef du Président Roosevelt devant le Sénat et la Chambre des Représentants. Ce dernier avait mis son veto au projet de loi contre les grèves. Le Sénat et la Chambre ont passé outre.

Chez les dissidents. Les milieux gaullistes de Londres ont accueilli avec satisfaction les mesures d'élucidation prises par le comité d'Alger à l'égard de hauts fonctionnaires et d'officiers supérieurs d'Afrique du Nord révoqués suspects aux yeux de l'ennemi.

Parmi les démisés, après Peyroulout et Châtel, on note les ex-généraux Noguès, Bergeret, l'ex-amiral Muselier, le général Prioux, l'ex-gouverneur Boisson.

Giraud se rendrait prochainement aux Etats-Unis.

A Lyon. Le Grand Pardon de Lyon s'est déroulé devant une foule immense.

Le correspondant militaire du D. M. écrit :

Le Reich a mis au point une nouvelle et très efficace arme aérienne. D'autre part, les représailles que l'Allemagne va exercer au cours des mois qui vont venir auront de telles conséquences que certains facteurs que les Britanniques avaient fait intervenir leur feront désormais défaut.

A Bruxelles. Une importante manifestation contre le communisme a eu lieu dimanche à Bruxelles.

« Le peuple russe ne veut pas de Staline » a déclaré un représentant de l'armée Vlasov.

Les menées terroristes. Le gouvernement a pris des mesures pour réprimer les menées terroristes sur le territoire français. Il est bon de mettre en garde l'opinion contre ces agissements. On a, en effet, la triste fin que certains jeunes gens ainsi abusés, ont trouvée dans les mains criminelles de ceux auxquels ils s'étaient livrés pour se soustraire à un devoir national.

En prenant les mesures qu'il vient de prendre, le gouvernement agit selon son devoir le plus impérieux qui est de protéger la population contre un redoutable banditisme.

Deux discours. A Munich, le docteur Gohlbach, à Vienne, le docteur Diétrich ont pris la parole.

Ces deux orateurs se sont attachés à montrer l'unité et la richesse de la culture européenne, et en revanche l'extrême pauvreté intellectuelle et artistique du bloc américain, qui prétend lutter au nom de la civilisation.

Maux de tête à répétition. Les artériels se joignent aux migraines et aux névralgies faciales, ont conduit à prendre des médicaments. Nos médecins ont découvert un remède rapide, mais ils agissent sur le même principe de leur mal qui se reproduit.

Annuaire de l'Indépendant. L'Indépendant est édité chaque semaine. Le Directeur-Administrateur Robert TALLANDIER.

Loterie Nationale

Voici les résultats du tirage de la 15e tranche 1943 de la Loterie Nationale :

Table with columns for Série A, GAGNANTS, Série B, and amounts. Includes rows for 500,000, 100,000, 50,000, 25,000, 8,000, 5,000, 2,000, 1,000, 500, 330, 220, 140.

LA MILICE et le Bombardement du Crousot

On nous communique :

Dès l'annonce de l'effroyable drame du Crousot, dimanche matin à la première heure, le Chef départemental de la Milice de Saône et Loire, se rendait sur les lieux du bombardement avec deux centaines de Francs-Gardes (Macon et Cluses), auxquelles se joignait une trentaine (Loulans).

Se mettant aussitôt au travail, risquant leur vie sous l'éclatement des bombes à retardement, les Francs-Gardes procédèrent aux déblaiements les plus urgents, réussissant à dégager notamment 18 emmurés, ensuite évacués dans les ambulances, transportant les blessés.

Puis ils se livrèrent à la triste et pénible besogne de la mise en bière des cadavres infortunés et mutilés qu'on retrouvait dans les décombres fumants.

Durant la nuit, ils effectuèrent de constantes patrouilles pour éviter le pillage des maisons. C'est eux qui montèrent la garde devant les stocks de ravitaillement.

A cet effet, ils ont été nommés à la fois manœuvres et à la fois soldats. Ils ont été nommés à la fois manœuvres et à la fois soldats. Ils ont été nommés à la fois manœuvres et à la fois soldats.

Deux nouvelles tentatives (Chalon et Mâcon) arrivèrent dans l'après-midi, venant aider leurs camarades qui, depuis 20 heures, accomplissaient un écrasant labeur.

Evacués, d'habitude, mis en bière se poursuivirent sans arrêt toute la journée de mardi.

Par leur courage calme et résolu, leur endurance, leur abnégation totale et leur mépris du danger, les Francs-Gardes ont l'admiration et l'honneur de la population du Crousot qui ne les considéraient que par les torrents de manganèse dont les accablait quotidiennement les propagandes étrangères.

Les Francs-Gardes ont montré que la solidarité d'unité par un vain mot, et ils se sont agités par leur courage, leur ardeur et leur mépris total du danger, la sympathie reconnaissante de la population du Crousot, si durement éprouvée.

CONSEIL MUNICIPAL de Bergerac

Séance du 28 juin

A 20 h. 45, sous la présidence de M. le Docteur du Sauter, maire, assisté de ses quatre adjoints, trois conseillers sont présents.

M. Javerzès, désigné comme secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 31 mai dernier, qui est adopté.

Communications. Le Collège des garçons de Bergerac est devenu officiellement Collège Henri IV.

Le Maire de Le Boquet (Somme), comme adoptée par la ville de Bergerac, remercie la municipalité, le conseil municipal et le bureau de bienfaisance pour les efforts accomplis en faveur de ses administrés.

Rémunération. Le Président du S. N. B. par l'octroi accorde de 3.000 fr. à titre de secours à l'occasion du naufrage de « l'Estève ».

Journées cyclistes. Est organisé pour le 28 septembre prochain une grande journée cycliste, et les organisateurs demandant une augmentation de subvention. Après lecture de lettres et de rapports, le conseil se réserve pour une aide ultérieure.

Abonnement. Un abonnement est souscrit à une revue littéraire et artistique de la région. Les numéros de cette revue seront attribués à la bibliothèque municipale.

Salaire. Sur la proposition de M. le Maire, le conseil porte de 60 à 62 francs le salaire du journalier du service des travaux. Quatre de ces employés bénéficieront donc d'une augmentation de 5 fr. par jour.

Comme corollaire de cette augmentation, M. le Maire rappelle l'application qui a été faite de la loi du 25 septembre 1920 sur les salaires et indemnités de chômage de vie. Il estime que la loi du 25 septembre 1920 doit également s'appliquer aux employés communaux. Une de ces employés s'adressant au conseil de bienfaisance de cette loi, compte tenu de leur situation de famille.

A ce moment se produit ce qu'on appelle un veto en langage parlementaire : des mouvements divers se font entendre.

Certains de nos édiles ne sont pas d'accord sur l'application de la loi, mais la question ne paraît pas insoluble, car M. le Maire a conservé son lit soucieux pendant les dix-sept minutes qu'a duré la discussion. Et lorsqu'on passe au vote, c'est l'unanimité acquise en faveur des employés communaux intéressés. « J'étais sûr à l'avance de votre décision et vous m'en remercie », déclare alors M. le Maire qui connaît bien le cœur de ses concitoyens.

Curage des ruisseaux. Le Conseil approuve la décision prise récemment par M. le Maire pour le curage des ruisseaux.

Classe des Ecoles. Il existe deux salles : l'une pour les écoles publiques et l'autre pour les écoles privées. Les sommes leur seront affectées au prorata du nombre de leurs élèves (environ 2.000 pour les premières et 800 pour les secondes), soit dans la proportion de trois quarts et de un quart.

Note à payer. M. Lescure, receveur municipal, a dû faire sommation par ministère de M. Bonin, huissier à Bergerac, aux parents d'un élève du collège, d'avoir à payer une somme assez importante à l'École. La question est longuement examinée et finalement on vote le rétablissement du poste d'inspecteur des règles municipales, dont le titulaire sera susceptible de devenir directeur d'enseignement.

Règles municipales. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite. Lecture est donnée d'une lettre de M. Félix et d'un rapport de M. Matignon, adjoint au nom de la commission personnelle.

La question est longuement examinée et finalement on vote le rétablissement du poste d'inspecteur des règles municipales, dont le titulaire sera susceptible de devenir directeur d'enseignement.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

Sténographie. M. le Maire fait connaître qu'il y a lieu de se préoccuper du remplacement éventuel de M. Georges Sallé, directeur des services des Règles municipales, qui est sur le point de prendre sa retraite.

UNE LETTRE

Au cours de sa première session, le Conseil départemental de la Dordogne, d'accord avec M. le Préfet, a décidé l'adoption par le département de la Dordogne, de la ville de Cherboug d'après le plan de la Madeline aux Mts Madeline Rabier, fille du maire de Thérigny.

Le Conseil départemental de la Dordogne, a reçu la lettre suivante :

Monsieur le Président, En l'absence de M. le Maire de Cherboug prêt à assister à une réunion de nos maires de la Dordogne, j'ai le grand honneur de vous adresser réception de votre lettre du 30 mai et de vous exprimer un nom de la Dordogne et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Je vous assure, M. le Président, que les maires de la Dordogne ont été très touchés de votre lettre et de votre geste de large solidarité et de votre profonde reconnaissance pour le geste d'extrême bienveillance et de large solidarité que vient d'avoir en faveur de nos maires de la Dordogne, le Conseil départemental de la Dordogne, en accord avec M. le Préfet.

Arrestations. — Samedi soir, M. le commissaire de police défère au parquet deux frères Jumeaux Albert Mut et Charles Muller, 10 rue de la République à Eymet, se rendant à Montcastr, et ignoraient de Pas Riba, arrêté à pour vol.

Les deux jeunes gens furent placés sous mandat de dépôt et transférés à la prison de Montcastr, se rendant à Montcastr, et ignoraient de Pas Riba, arrêté à pour vol.

Vol de bicyclette. — C'est avec plaisir que nous apprenons le mariage de notre jeune ami Lucien Gasteuil, fils de l'honorable négociant en vins du faubourg de la Madeline aux Mts Madeline Rabier, fille du maire de Thérigny.

Le mariage eut lieu le 26 juin, à 6 heures, sous la présidence de M. le Maire de Thérigny, et assisté de M. le Maire de Bergerac, M

Société Littéraire et Artistique

Grand Gala de danses avec le concours de Jeanne Charrat, danseuse distinguée...

Défense Passive. - Salles de spectacles : Linnæus-Théâtre. - Kœss d'Artois, dans son salon...

La question du marché. - Le marché du 30 juin commença l'installation de nos appareils...

Grâce aux dispositions prises et à l'installation de nos appareils...

En résumé, il suffirait d'opérer pour la vente des pommes de terre...

Telles sont les simples suggestions, qui ont été pas une critique, qu'on nous a eues à propos de nos services complétés.

VOUS QUI DESIREZ Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux.

Une seule adresse : Cabinet de M. DEZUREL, Président de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers...

Volier roublard. - Depuis 4 ou 5 ans, M. Raymond Desplanches, 41 ans, propriétaire à Gonyon...

Bonnel au profit pour jeter son dévolu sur le domaine de M. de la Roche, un kilo de savon et 30 bouteilles de vin blanc...

Atelier Moderne de Menuiserie Ebénisterie Jean PINEAUD, Rue Saint-Martin, Bergerac.

Fabrique de meubles - Chambres - Bureau - Salle à manger - Lits enfants. Exécution rapide de tous travaux à façon.

Trouvailles. - Il a été trouvé : Un chapeau d'homme par Mme Siméant, à Pempert.

Grave incendie. - Le 24 juin, vers 4 h, un incendie détruisit un corps d'habitation...

Les habitants du lieu s'apprêtent à leur prochain concours de redevances militaires du fait de deux heures d'effort...

Transport automobiles 13, rue des Carmes (près de la Halle aux Bœufs) Téléphone 523

Nécrologie

C'est avec élévation que nous nous apprêtons à rendre à notre fidèle et bon ami Casimir Annelonge...

Un infortuné en lieu, en elle-même. Notre-Dame de Versailles, le mercredi 23 courant.

Madame Casimir Annelonge, son épouse, à Médina Carrié, sa fille, à son oncle M. Carrié, aux familles Annelonge et Evin nos adresses nos condoléances émues et attristées.

Cinéma Odéon. - Vendredi, samedi, dimanche, Wiliz Fort, dans Opérette.

Tribunal Correctionnel Audience du 24 Juin. - Marguerite Auvry, 34 ans, servante d'auberge à Bergerac...

Vol de bicyclette. - Paul Lucantier, 29 ans, détenu à Eyzies, 1500 francs d'indemnité...

Vol de divers. - François Reland, 35 ans, plombier à Bergerac, 8 jours avec sursis...

Coups et blessures. - Jeanette A., 17 ans, 200 francs d'indemnité; Marie Marthe Drey, épouse Abr., 45 ans, 200 francs...

Infraction à la loi sur le ravitaillement en céréales. - Marie Guichard, 23 ans, cultivatrice à Port-Saint-Pey, 200 francs d'amende.

REMERCIEMENTS. - Mme Francis Davery; M. et Mme Fauré; M. et Mme Arcandis et leurs enfants; M. et Mme Lacombe et leurs enfants...

REMERCIEMENTS. - M. et Mme Edouard Menier et leurs enfants; Mlle Lucie Lafont, en reconnaissance de la bienveillance de M. et Mme Pierre Lafont...

REMERCIEMENTS. - M. et Mme Victor Lefebvre; M. et Mme Edouard Menier et leurs enfants; Mlle Lucie Lafont...

REMERCIEMENTS. - M. et Mme Victor Lefebvre; M. et Mme Edouard Menier et leurs enfants; Mlle Lucie Lafont...

REMERCIEMENTS. - M. et Mme Victor Lefebvre; M. et Mme Edouard Menier et leurs enfants; Mlle Lucie Lafont...

REMERCIEMENTS. - M. et Mme Victor Lefebvre; M. et Mme Edouard Menier et leurs enfants; Mlle Lucie Lafont...

Les Sports

La grande journée d'Aviron du 27 Juin 1943. Le Sport Nautique de Bergerac, confirmant l'excellence de l'entraînement de ses rameurs...

Quelle magnifique journée d'Aviron les championnats de France ont été à Bergerac. Combien étaient-ils sur les berges de notre Dordogne...

Combien avait raison, samedi dernier, notre collègue et ami Robert Robert d'écrire dans le Duplex de Bergerac...

Qui, la population bergéroise a été si fière de son club de notre club, au Sport Nautique de Bergerac, la preuve de son indéfectible attachement.

Quel accident survenu à notre club au dimanche de la Roca, les sports, les sociétés de la ville, dans un geste de solidarité...

Un jeune journaliste sportif Jean Bureux a écrit dans le Grand Echo de Bergerac...

Quatre rameurs seniors : victoire glorieuse de Marcel Abart, Landat, Penfader, Georges Puy...

Les deux juniors, Rigal et Pilmongal se classèrent premiers et deux autres seniors, M. et Mme...

Le R.C. Assolimeux a triomphé dans le championnat de France de canoë...

La Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Les Enfants de France-Stella aux Championnats d'Athlétisme du Limousin.

Championnats d'athlétisme de la ville de Bergerac...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

le style, sont entraînés par Gaston Marchal, ex-champion d'Europe, et par Jacques Chamois, ex-champion de France...

Les Bergenois à Lyon. Les comités Pyrénées-Languedoc et Limonain ont désigné le « huit » et le « quatre » séniors de Bergerac pour représenter ces deux comités...

Championnats d'athlétisme du Comité du Limousin. Dimanche dernier se sont déroulés à Issoudeux les championnats d'athlétisme du Comité du Limousin...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

Championnats de France de la Section Gymnique de France et de la Région Occidentale de France...

MEURAGES. - Bergerac, le 24 juin 1943. - Prieur, parvins, levés de plan, etc. - J. THÉRIER, architecte, 10, rue de la Poste, Bergerac.

AGENCE BERGERACOISE. - 21, rue des Carmes (p. de la Halle aux Bœufs) Téléphone 501

CHANGERAIS. - Propriété de 30 hectares, pour peuplier (p. de la Halle aux Bœufs) S'adresser à M. J. B. Bergerac.

SUIS ACHEVEUR. - Propriété de 30 hectares, pour peuplier (p. de la Halle aux Bœufs) S'adresser à M. J. B. Bergerac.

LA VIE DE « Cadets ». - Au cours du dernier Tournoi de la Vie de « Cadets » on remporta la première place en classement par équipe et la seconde au classement individuel...

DANS L'ARRONDISSEMENT BEAUMONT-OU-PERIGORD. Succès. - C'est avec plaisir que nous apprenons que Mlle F. Lasserre a obtenu le premier prix des épreuves de l'École Normale de Périgueux.

SAINT-PIERRE-D'EYRAUD. Retour de prisonniers de guerre. - Le 24 juin, nos amis de la commune de Saint-Pierre-d'Eyraud, M. et Mme...

VILLAMBLARD. Tel est pris qui croyait prendre. - C'est avec plaisir que nous apprenons que M. et Mme...

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de première instance de Bergerac.

PAR JUGEMENT contradictoire du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

AGENCE BERGERACOISE. - 21, rue des Carmes (p. de la Halle aux Bœufs) Téléphone 501

CHANGERAIS. - Propriété de 30 hectares, pour peuplier (p. de la Halle aux Bœufs) S'adresser à M. J. B. Bergerac.

SUIS ACHEVEUR. - Propriété de 30 hectares, pour peuplier (p. de la Halle aux Bœufs) S'adresser à M. J. B. Bergerac.

LA VIE DE « Cadets ». - Au cours du dernier Tournoi de la Vie de « Cadets » on remporta la première place en classement par équipe et la seconde au classement individuel...

DANS L'ARRONDISSEMENT BEAUMONT-OU-PERIGORD. Succès. - C'est avec plaisir que nous apprenons que Mlle F. Lasserre a obtenu le premier prix des épreuves de l'École Normale de Périgueux.

SAINT-PIERRE-D'EYRAUD. Retour de prisonniers de guerre. - Le 24 juin, nos amis de la commune de Saint-Pierre-d'Eyraud, M. et Mme...

VILLAMBLARD. Tel est pris qui croyait prendre. - C'est avec plaisir que nous apprenons que M. et Mme...

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de première instance de Bergerac.

PAR JUGEMENT contradictoire du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).

PAR JUGEMENT du 18 Mars 1943. Le Tribunal correctionnel de Bergerac a condamné le nommé : DOSSIDIS HENRI, né le 15 Mars 1905 à St-Denis (Seine).